



## Extrait de délibération

Identifiant  
2017-11-01

### Bureau syndical 6 novembre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille Dix Sept le lundi six novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

**Date de la convocation :** 2 novembre 2017  
**Nombre de délégués en exercice :** 8  
**Présents :** 7  
**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 1  
**Votants :** 7

	Présents	Absents / Excusés
<b>Président :</b>	GAILLARD Didier	....
<b>Vice-Présidents :</b>	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal	BIRONNEAU Pascal
<b>Secrétaire :</b>	MORIN Joël	...
<b>Secrétaire adjoint :</b>	...	...
<b>Autres membres :</b>	CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier	...

### Renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal

Le PETR du Pays de Gâtine a souscrit avec le Crédit Agricole un contrat de ligne de trésorerie interactive de 200 000 euros sur son budget principal au taux variable Euribor 3 Mois moyenné + 1,500 %. Celui-ci arrive à échéance le 24 novembre prochain.

Dans le cadre de son renouvellement, trois prestataires ont été consultés pour une proposition à hauteur de 200 000 euros (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Société Générale). Ci-dessous les offres proposées :

	Caisse d'Epargne	Société Générale	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt			<b>70 000 €</b> (1/12 <sup>e</sup> des recettes réelles de fonctionnement)
Durée			12 mois
Taux variable :			Euribor 3 Mois moyenné + 1,500 % <sup>(1)</sup>
<b>Ou</b> Taux fixe :	<i>Proposition non reçue</i>	<i>Ne donnera pas suite</i>	Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts			Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – Paiement au terme de chaque trimestre
Mobilisation			Réalisation en une fois ou par tranches minimales de 1000 €
Commission d'engagement			0,30% du montant global de la LT soit 210 €
Frais de dossier			0,15 % du montant avec un minimum de 150 € soit 150 €
Commission non-utilisation			Néant

<sup>(1)</sup> A titre indicatif, le taux de l'index Euribor 3 mois moyenné au 11/10/2017 était de -0,329 % soit un taux de 1,171% avec un taux d'intérêt plancher de 1,500 % pour les utilisations du 10/10/2017.

**Les membres du Bureau syndical acceptent le renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal et la proposition du Crédit Agricole. Ils autorisent le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de crédit avec l'organisme sélectionné selon les conditions proposées.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD